



Stage d'Hiver Karaté Jutsu / Kobudo / Compétition
organisé et animé par
Jefferson BAVAROIS 6^e DAN et ses assistants
au Dojo Ste Clotilde
du lundi 20 au vendredi 24 février 2023

Lieu : Dojo Ste Clotilde, 99 ter rue de Reuilly – 75012 Paris

Horaires: Karaté matin : 10h00-12h30 ; Stage de Kobudo 13h-14h ; Karaté après-midi : 14h00-17h00

Programme du Stage : Préparation aux grades et ceintures noires, préparation à la compétition sportive, perfectionnement au Kobudo et préparation Coupe de France 2023

Attention : Nombre de places limité, pensez à réserver votre stage en retournant le coupon ci-après.

Tarifs : **125€ les 5 jours complets** (ou 30 € la journée, 20 € par demi-journée, stage de Kobudo inclus)
stage de Kobudo uniquement : 50 € la semaine ou 10 € la séance
+15€ d'adhésion annuelle pour les non-adhérents au club Sp12 en 2022-2023

Renseignements : contact@sp12.fr ou **06.03.98.48.71**. et sur notre site internet : www.sp12.fr

Prochain Stage : 1^{ère} semaine des vacances de Printemps du 24 au 28 avril 2023

Partie à conserver

Partie à remettre au professeur avant le premier jour de stage

NOM et PRENOM du stagiaire :

DATE et LIEU de naissance du stagiaire :

MAIL et TEL :

NOM et TEL du responsable légal (ou de la personne à prévenir en cas d'accident) :

Entourez les présences pour les cours et les midis :

Lun 20 – Karaté matin	Mar 21 – Karaté matin	Mer 22 – Karaté matin	Jeu 23 – Karaté matin	Ven 24 - Karaté matin
Pique-nique Midi				
Kobudo Midi				
Lun 20 – Karaté ap-midi	Mar 21 – Karaté ap-midi	Mer 22 – Karaté ap-midi	Jeu 23 – Karaté ap-midi	Ven 24 - Karaté ap-midi

Autorisation parentale (pour les mineurs) : *cochez les cases correspondantes*

- J'autorise mon fils, ma fille, à participer au stage **du 20 au 24 février 2023**,
et à rentrer seul(e) le midi : Oui Non
à rester au gymnase entre 12h30 et 14h00 : Oui Non
à rentrer seul(e) après les cours : Oui Non
à toute prise de vue individuelle et de groupe Oui Non
- Mon fils, ma fille ne participera pas au stage d'Hiver



Règlement possible par CB, chèque, espèces ou chèques vacances ANCV, coupons sport ANCV, Pass'Sport, Réduc'Sport, Study Sport, dispositifs CAF.

Frais de stage : à l'ordre de **Jefferson BAVAROIS**.

Pour une meilleure organisation merci de régler **AVANT** le début du stage et de réserver votre place.

Frais annuels d'adhésion et assurance au club Sp12 (obligatoire) : *cochez la case correspondante*

- 15 € à l'ordre de Sp12 pour les nouveaux adhérents
 déjà adhérent au Club Sp12 pour la saison 2022-2023

Signature du stagiaire (ou du responsable légal pour les mineurs) :



17e Camp d'été de Karaté

Jefferson BAVAROIS et le club Sp12
à La Base du Temple-sur-Lot

du samedi 1er au vendredi 7 juillet 2023



Lieu : La Base du Temple Sur Lot (Lot-et-Garonne 47)

Programme de Stage : stage de Karaté et activités nautiques, sportives et de loisirs

Tarif : **550 € le séjour (+15€ pour les non-adhérents au Club Sp12)**

Le tarif de base inclut le transport en train aller-retour à partir de Paris et les navettes locales, la pension complète au centre sportif, le stage de Karaté, l'encadrement et l'ensemble des activités sportives, nautiques et de loisirs.

Conditions de participation : âge minimum 7 ans, certificat médical de non contre-indication aux activités nautiques et d'aptitude au karaté, un test d'aptitude aquatique sera passé sur place.
36 places maximum (20 places enfants et 16 places ados-adultes), clôture des inscriptions le 8 mars.

☞ Attention les dossiers seront traités par ordre d'arrivée, nombre de places limité ! ☞

Renseignements : contact@sp12.fr ou **06.03.98.48.71**. et sur notre site internet : www.sp12.fr,
le site du centre sportif : www.la-base.com

Partie à conserver

bon de réservation à remettre au professeur avant le 8 mars 2023

NOM et PRENOM du stagiaire :

DATE de naissance du stagiaire :

ADRESSE :

MAIL et TEL :

Règlement échelonné sans frais et possible par chèque, espèces ou chèques vacances ANCV :

550 € + 15 € (possibilité de payer en 3 fois sans frais : encaissements 250 € avril / 150 € juin / 150 € août).
Merci de régler **250€ d'acompte** pour valider la réservation du séjour. **Attention 20 % de l'acompte (50 €) sera retenu en cas d'annulation de votre part.** L'intégralité du séjour devra être réglé avant le départ.

Autorisation parentale (le cas échéant) : Je soussigné(e), M ou Mme autorise
par cette présente la participation de mon enfant au séjour été avec le club Sp12 à La
Base du Temple sur Lot du 1er au 7 juillet 2023.

Signature du stagiaire
(ou du responsable légal pour les mineurs) :

